



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» Mai 2021

Le 3 juin 2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejero

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève chaque mois depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Le premier relevé reflétait la situation pendant le confinement, qui a été assoupli progressivement au cours des mois suivants. Si les mois d'été ont été relativement calmes, avec un nombre de cas réduit et des mesures assouplies, la deuxième vague de la pandémie s'est annoncée en septembre. En octobre, les cas de contamination ont connu une hausse importante, ce qui a entraîné un nouveau renforcement des mesures (y compris recommandation de travailler à domicile). D'autres renforcements ont été décidés au cours des mois suivants, les restaurants, bars, lieux culturels, de loisirs et sportifs étant à nouveau contraints de fermer leurs portes. L'enseignement dans les écoles professionnelles s'est poursuivi avec l'application des règles d'hygiène et de comportement, et seuls quelques cantons sont passés temporairement aux cours à distance.

En janvier, un confinement partiel a été décidé pour l'ensemble du pays. A la fermeture des commerces non essentiels est venue s'ajouter l'obligation de travailler à domicile. Les écoles, hôtels et offres de services

ont été autorisés à rester ouverts. Un premier assouplissement a été réalisé le 1^{er} mars avec la réouverture de tous les magasins. Le 19 avril, d'autres mesures ont été prises en ce sens: restaurants et bars à l'extérieur, réouverture des lieux de loisirs et culturels ainsi que des installations sportives, autorisation d'organiser certaines manifestations et de rétablir l'enseignement présentiel dans les hautes écoles.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices et les apprentis en **mai 2021**. Trois groupes de jeunes sont pris en considération: les futurs apprentis, les apprentis actuels et ceux qui se trouvent en dernière année d'apprentissage. Les résultats sont comparés à ceux des sondages précédents, l'accent étant toutefois placé sur le sondage du mois précédent (avril 2021) et sur la situation une année plus tôt (mai 2020). Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.

«Pouls des places d'apprentissage» en mai 2021: les grandes lignes

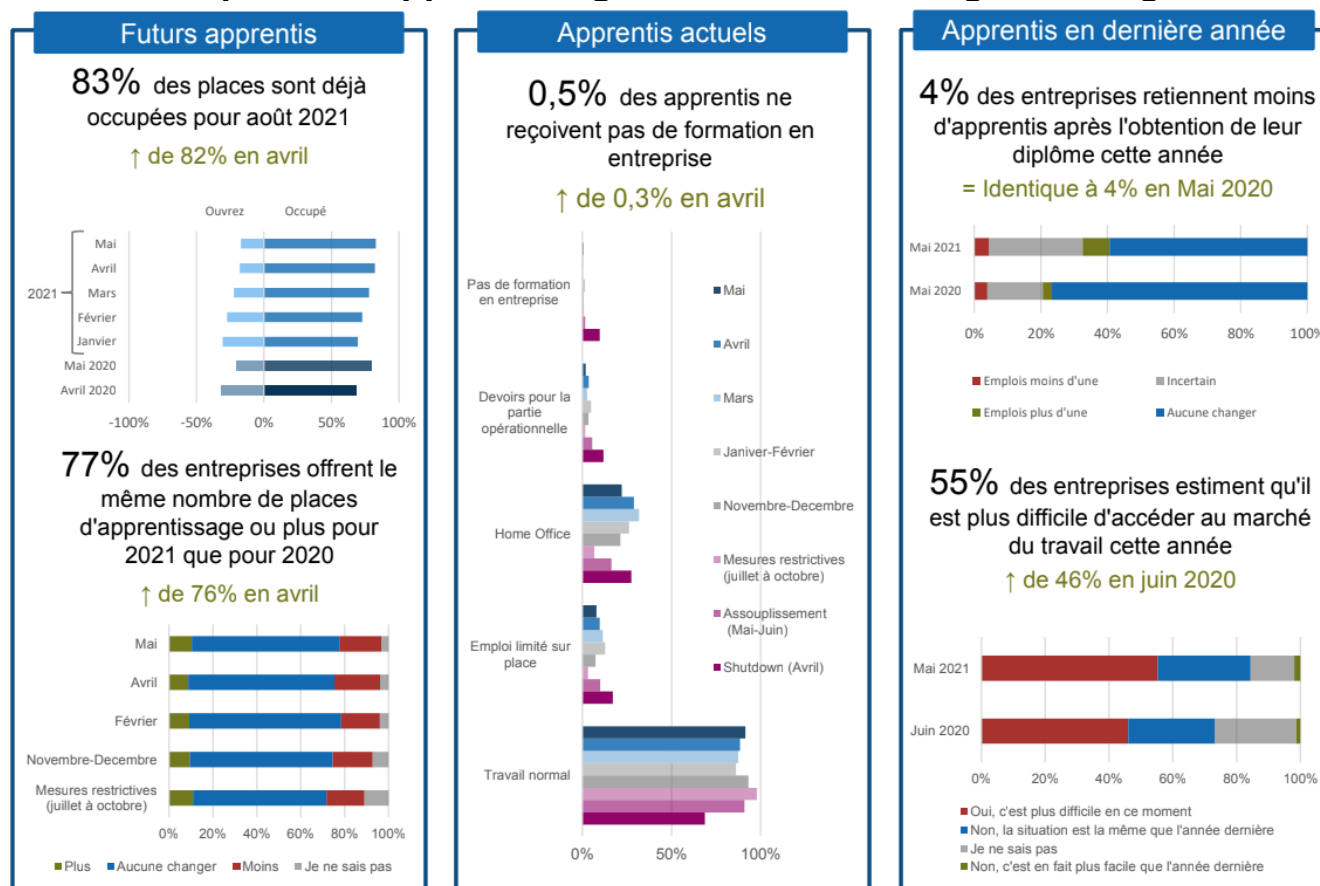


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en mai 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et mai 2021. Le tableau de gauche montre les résultats principaux pour les futurs apprentis 2021, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels (qui ne terminent pas cette année) et le tableau de droite les résultats des apprentis de dernière année.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. En mai, 77% (76% en avril) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. Les deux parts – c'est-à-dire tant la part de celles qui proposent davantage de places d'apprentissage (10%; 9% en avril), que celles qui en proposent autant (67%; autant qu'en avril) – sont pratiquement restées constantes. La part des entreprises qui proposent moins de places d'apprentissage a légèrement reculé (à 19,21% en avril) tandis que 3% (4% en avril) ne savent toujours pas ce qu'elles feront en la matière.

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2021. D'après les entreprises consultées, 83% (82% en avril) des places d'apprentissage prévues pour l'été 2021 étaient déjà occupées en mai, tandis que 17% (18% en avril) cherchaient encore preneur. La part des places d'apprentissage occupées a donc continuellement augmenté depuis janvier et se situe désormais à un niveau

comparable à celui de l'année précédente. Une grande partie des places encore vacantes au printemps avaient alors pu être occupées, même avec un peu de retard, notamment en raison du confinement arrivé par surprise. En mai 2020, 80% des places d'apprentissage étaient occupées, tandis que ce taux n'était que de 68% en avril 2020. Il faut néanmoins se rappeler que ces chiffres ne tiennent pas compte du nombre de places d'apprentissage proposées au moment du sondage.

Les apprentis en cours de formation (groupe 2) sont toujours fortement touchés par la pandémie en mai 2021: 91% (88% en avril) des apprentis travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 8% (10% en avril) des apprentis étaient présents de manière limitée sur place et seuls 22% (29% en avril) étaient encore en télétravail, du moins partiellement. 2% (4% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et 0,5% (0,3% en avril) des jeunes n'ont pas reçu de formation en entreprise.¹

¹ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les ap-

prentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

La situation professionnelle des apprentis s'est donc à nouveau légèrement améliorée au cours du mois écoulé. La part des apprentis sans formation en entreprise a toutefois très faiblement progressé, même si elle reste relativement modeste. Dans la restauration et l'hôtellerie, la part des apprentis sans formation en entreprise a en particulier fortement diminué, grâce aux étapes d'assouplissement décidées en avril. Le mois dernier, la part des apprentis en télétravail a connu un recul étonnamment important, ce qui reflète probablement la pratique accrue des tests de dépistage sur le lieu de travail. Un nombre proportionnellement important d'apprentis en télétravail se retrouve toujours dans les catégories professionnelles «Informatique» (62%), «Economie, administration, tourisme» (32%) et «Planification, construction» (25%).

Apprentis de dernière année (groupe 3)²

Habituellement, certains d'entre eux, mais pas tous, peuvent poursuivre leur activité professionnelle dans l'entreprise qui les a formés. En mai, 59% des entreprises ont indiqué que leur pratique de poursuite d'emploi n'allait pas changer cette année par rapport à la période avant la pandémie de COVID-19. Celles qui vont garder davantage d'apprentis qu'à l'accoutumée sont plutôt rares (8%). De plus, 4% des entreprises garderont moins d'apprentis que d'habitude cette année, et 28% ignorent encore

ce qu'elles feront à cet égard. En comparant ces valeurs avec celles de l'année précédente, il apparaît qu'en mai 2020, une part plus importante d'entreprises avait décidé de conserver autant d'apprentis (77%), tandis qu'une part plus faible entendait modifier sa pratique de maintien de l'emploi (4% ont gardé moins d'apprentis; 3% davantage). Néanmoins, la part des entreprises qui ignoraient encore ce qu'elles allaient faire était moindre l'an dernier (17%).

Une autre question s'intéresse aux défis que rencontrent les jeunes professionnels après la fin de leur apprentissage, respectivement au fait de savoir si, cette année, il sera pour eux plus difficile de trouver un emploi une fois leur formation achevée, comparé à la situation d'avant la pandémie. En mai, 55% des entreprises formatrices sont d'avis que la recherche d'emploi sera plus difficile cette année, alors que 29% jugent la situation comparable. 2% des entreprises prévoient un accès simplifié au marché du travail et 14% ne savent pas ce qu'il en retournera. En juin 2020³, les entreprises évaluaient les défis relatifs à l'accès au marché du travail de manière similaire. Elles étaient toutefois plus nombreuses à ne pas avoir d'avis sur la question (25%).

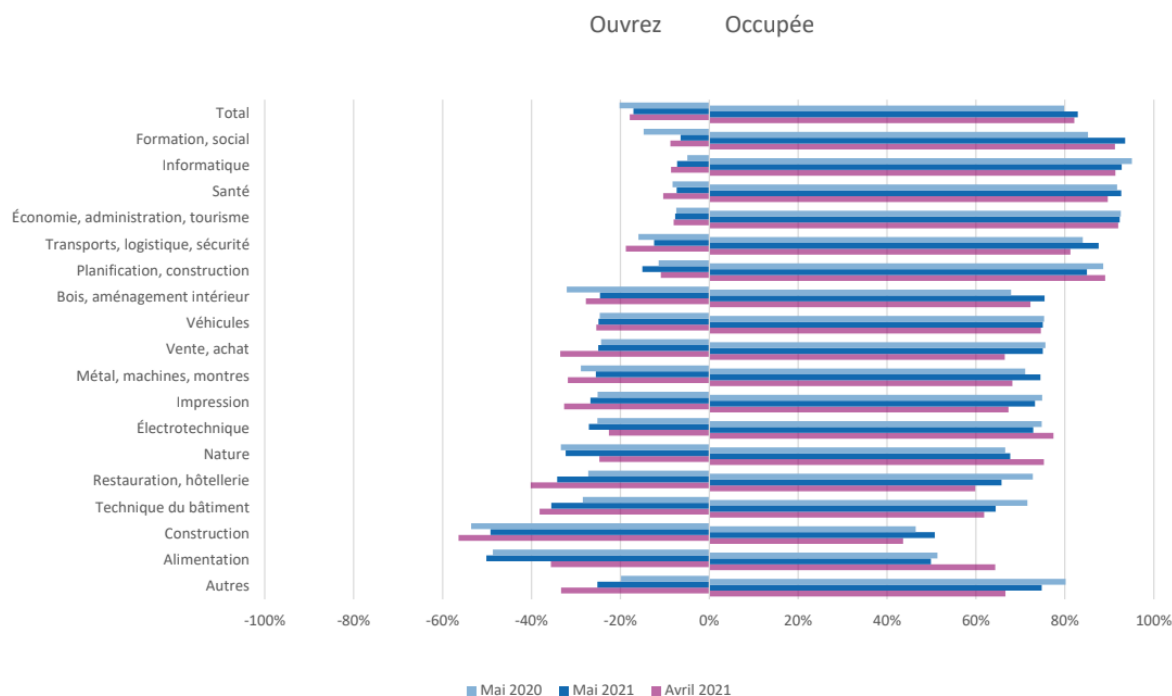


Figure 2: places d'apprentissage à occuper et occupées par catégories professionnelles et en comparaison avec l'année précédente.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de mai 2020, avril 2021 et mai 2021. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes, le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

² Ces questions ont à nouveau été posées pour la première fois en mai 2021, raison pour laquelle il n'existe pas de valeur de comparaison avec le mois précédent.

³ Cette question n'a pas encore été posée en mai 2020.

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En mai, 77% (76% en avril) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 qu'en 2020. La part des entreprises proposant moins de places d'apprentissage n'a que très faiblement reculé (à 19%; 21% en avril). Elles sont toujours 3% (4% en avril) à ne pas encore savoir combien de places elles proposeront cet été. La part des entreprises qui proposent moins de places d'apprentissage en mai est sensiblement plus élevée en Suisse latine⁴ (27%) qu'en Suisse alémanique (19%), alors que dans la première, les entreprises sont moins nombreuses à proposer autant de places d'apprentissage que l'année dernière (55% contre 69%).

5,2% (5,5% en avril) des entreprises (4,5% indiquent qu'elles vont proposer des places d'apprentissage supplémentaires pour les jeunes qui ne trouveraient autrement pas de formation en raison du COVID-19 (p. ex. pour cause de fermetures d'entreprises). En moyenne, ces entreprises proposent 1,47 (1,39 en avril) places d'apprentissage supplémentaires pour cette raison. La solidarité réelle est ainsi moindre que le potentiel identifié il y a une année, lorsque 17% (22% en avril 2020) des entreprises étaient disposées à proposer davantage de places d'apprentissage. Cette situation est probablement due au fait que le marché des places d'apprentissage a bien fonctionné en 2020 et qu'une situation similaire est attendue pour 2021.

Selon les entreprises interrogées en mai, 83% (82% en avril)

des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 sont déjà occupées, tandis que 17% (18% en avril) sont encore vacantes. La Suisse latine, où la procédure de recrutement démarre traditionnellement plus tard, a quelque peu rattrapé son retard le mois dernier: tandis qu'en avril, seules 59% des places d'apprentissage étaient occupées, cette part est de 68% en mai. En Suisse alémanique, la part des places occupées est constante (84% en avril et en mai). Il ne faut cependant pas oublier que les places d'apprentissage qui ne sont pas encore sur le marché ne sont pas prises en compte ici.

La figure 2 montre que la part des places d'apprentissage vacantes et occupées varie d'une catégorie professionnelle à l'autre. La part la plus élevée de places d'apprentissage occupées se trouve dans les catégories professionnelles «Formation, social» (94%), «Informatique» (93%), «Santé» (93%) et «Economie, administration, tourisme» (92%). La catégorie «Alimentation» (50%) est celle où le moins de places ont trouvé preneur, suivie de «Construction» (51%), qui a toutefois pu légèrement progresser par rapport au mois précédent (44%) et où la part des places encore vacantes est moindre qu'en mai 2020 (46%). La catégorie «Restauration, hôtellerie», fortement touchée par la pandémie, compte toujours un nombre relativement élevé de places d'apprentissage vacantes (34%), bien qu'une évolution positive se dessine. Les catégories «Restauration, hôtellerie» (27%) et «Technique du bâtiment» (28%) compaient encore, l'an dernier, une part plus faible de places vacantes qu'en ce mois de mai 2021.

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	91%	8%	22%	2%	0.5%
Construction	100%	0%	0%	1%	0%
Formation, social	100%	0%	1%	0%	0%
Électrotechnique	98%	3%	4%	2%	0%
Véhicules	99%	2%	1%	0%	0%
Restauration, hôtellerie	86%	16%	1%	4%	1%
Technique du bâtiment	99%	1%	3%	1%	0%
Santé	99%	1%	1%	2%	1%
Bois, aménagement intérieur	99%	1%	0%	1%	1%
Informatique	66%	16%	62%	4%	1%
Métal, machines, montres	99%	2%	0%	1%	0%
Nature	99%	0%	1%	1%	1%
Planification, construction	91%	6%	25%	2%	0%
Vente, achat	92%	8%	8%	1%	1%
Transports, logistique, sécurité	98%	2%	1%	1%	1%
Économie, administration, tourisme	88%	11%	32%	2%	0%
Autres	89%	8%	12%	5%	3%

Figure 3: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de mai 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation sont regroupées sous «Autres».

⁴ En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout du Tessin, ces deux régions linguistiques ont été regroupées

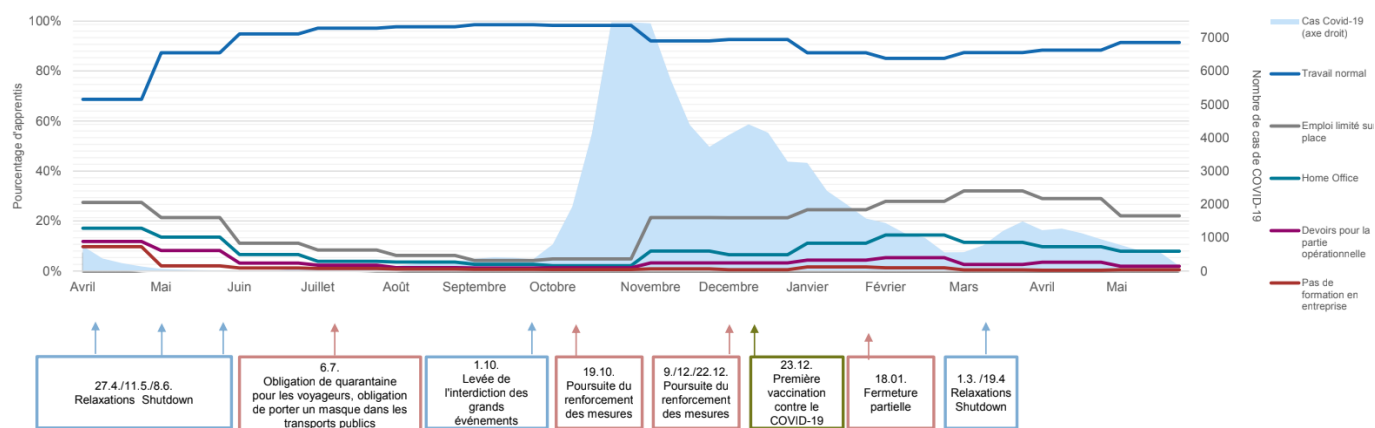


Figure 4: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et mai 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le COVID-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à mai 2021.

Apprentis actuels (groupe 2)

La figure 3 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation en entreprise des apprentis et par catégorie professionnelle. Avec une moyenne de 91% (88% en avril), les apprentis travaillaient dans la plupart des catégories professionnelles de façon normale en mai (avec mesures de protection de l'OFSP). En outre, 8% (10% en avril) d'entre eux avaient un accès limité à leur poste de travail. 22% (29% en avril) des apprentis ont été, du moins en partie, en télétravail et cette part était relativement élevée, comme le mois précédent déjà, dans les catégories professionnelles «Informatique» (62%), «Economie, administration, tourisme» (32%) et «Planification, construction» (25%).

La part des apprentis ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise était de 2% en mai (4% en avril) et celle des apprentis sans formation en entreprise de 0,5% (0,3% en avril). La catégorie professionnelle «Restauration, hôtellerie» a en particulier pu réduire la part des apprentis sans formation en entreprise et avec des devoirs au profit d'une activité normale sur place (86% contre 78% en avril).

On dénote des différences entre les régions linguistiques essentiellement au niveau de la part des apprentis en télétravail, cette part étant plus élevée en Suisse alémanique (23%) qu'en Suisse latine (15%). Toutes régions confondues, cette part a toutefois reculé par rapport au mois précédent. La Suisse latine s'est en revanche reprise au niveau de la part des apprentis présents de manière limitée sur place (8%). Dans cette région, la part des apprentis travaillant normalement (94%) est par ailleurs légèrement plus importante qu'en Suisse alémanique (91%).

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts en rapport avec les cas de Covid-19 quotidiens et les mesures des autorités. La situation des apprentis s'est à nouveau améliorée le mois dernier, puisqu'un nombre accru d'apprentis travaillent à leur poste habituel et qu'ils sont moins nombreux à n'être dans

l'entreprise que de manière limitée, en télétravail et/ou à recevoir des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation. Les assouplissements du 19 avril ont permis à un nombre accru d'apprentis de revenir sur leur place de travail, en particulier dans la restauration et l'hôtellerie.

Mesures de quarantaine

Les règles de quarantaine en vigueur pour éviter des infections de Covid-19 provoquent en partie des interruptions temporaires de la formation professionnelle de base des apprentis. Les entreprises et les apprentis touchés par ces mesures ont à peine évolué par rapport aux mois précédents. 15% (autant qu'en avril) des entreprises ont indiqué qu'au cours des quatre semaines couvertes par le sondage (c'est-à-dire de mi/fin avril à mi/fin mai), elles avaient des apprentis en quarantaine. Du côté des formateurs, la part était de 5% (4% en avril), contre 28% (30% en avril) du côté des autres collaborateurs. Dans ces entreprises, 3% des apprentis (autant qu'en avril), 2% des formateurs (1% en avril) et 3% (4% en avril) des autres collaborateurs se sont trouvés en quarantaine.

Les apprentis en quarantaine ont pu suivre leur formation à 53% (63% en avril) en télétravail, 23% (24% en avril) ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et 39% (36% en avril) n'ont bénéficié d'aucune formation en entreprise.

Conséquences sur les connaissances pratiques et théoriques

Les entreprises estiment que les connaissances pratiques des apprentis ont plutôt diminué en raison des modifications intervenues depuis le confinement provoqué par la pandémie de COVID-19 (valeur de -0,23 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; -0,27⁵ en mars⁶). Les entreprises sont plus optimistes qu'en mars. Le diagramme de gauche à la figure 5 montre que les entreprises interrogées sont 54% (53% en mars) à justifier cette évolution par le fait qu'il est plus difficile d'enseigner en télétravail, 21% (autant qu'en mars) constatent que les mesures de quarantaines provoquent des lacunes en raison des absences et 25% (26% en mars) y voient d'autres causes.

Selon les entreprises, les connaissances théoriques des apprentis ont davantage diminué (valeur de -0,33 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; contre -0,36 en mars), même si ici aussi, une légère amélioration est perceptible par rapport au mois précédent. De l'avis des entreprises, ce recul est en particulier le fait de l'enseignement à distance (67%; autant qu'en mars), qui complique la transmission des contenus. Mais les mesures de quarantaine (20%; autant qu'en mars) et les lacunes occasionnées par celles-ci jouent aussi un rôle. 13% (14% en mars) de ces changements avaient d'autres causes. Il n'y a pratiquement pas de modification dans la pertinence des raisons rendues responsables des modifications dans les connaissances pratiques et théoriques des apprentis.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 6 montre si les entreprises pensent que les apprentis sont en mesure de rattraper la matière manquée en raison de la pandémie de COVID-19 durant le reste de leur apprentissage

et compare ces résultats avec l'évolution des cas de contamination et les mesures de lutte contre la pandémie. Le mois dernier, les entreprises ont à nouveau repris confiance quant au fait que les apprentis allaient pouvoir rattraper la matière manquée, en accord avec l'évolution positive des cas de contamination et les assouplissements des mesures de protection. En mai, les entreprises étaient toujours d'avis que les apprentis ne sont plus en mesure de rattraper totalement la matière manquée dans la *formation en entreprise* (4,08 sur une échelle de 5, pour «peut certainement être rattrapé»; 4,00 en avril).

Concernant les *cours interentreprises*, les employeurs jugent la situation toujours de la même manière (4,08; 3,99 en avril), tandis que pour la *formation théorique*, ils restent plus pessimistes (3,78; 3,68 en avril.). 10% des entreprises souhaitent aussi continuer à apporter un certain soutien à leurs apprentis actuels (12% en avril).

Les entreprises ont par ailleurs été interrogées sur les apprentis les plus touchés par la pandémie de coronavirus. La part de celles qui estiment que tous les apprentis sont touchés de manière égale est restée stable depuis le mois précédent (46%, autant qu'en avril). Les apprentis les plus faibles restent le groupe considéré comme le plus touché par les conséquences de la pandémie (31%; 30% en avril). La part des entreprises qui considèrent que les apprentis de dernière année sont les plus touchés a légèrement diminué (19%; 23% en avril), comme celle des entreprises qui estiment que les apprentis de première année sont les plus touchés (16%; 18% en avril). Un nombre légèrement plus important d'entreprises étaient d'avis que les apprentis en milieu de formation professionnelle étaient les plus concernés par la pandémie (7%; 6% en avril).

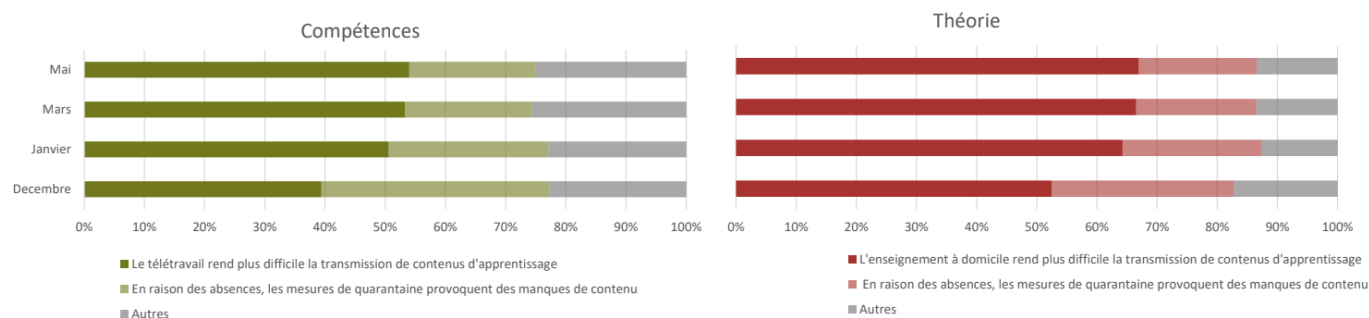


Figure 5: raisons des moins bonnes connaissances pratiques et théoriques des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020 ainsi que de janvier, mars et mai 2021. Les graphiques montrent, pour chaque mois et, séparément, pour les connaissances pratiques et théoriques, les parts des différentes raisons des modifications dues à la pandémie de COVID-19 dans une entreprise formatrice moyenne.

⁵ En raison de la pondération et d'autres épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés dans les précédentes

fiches d'information sont possibles.

⁶ Ces questions ne sont posées que tous les deux mois.

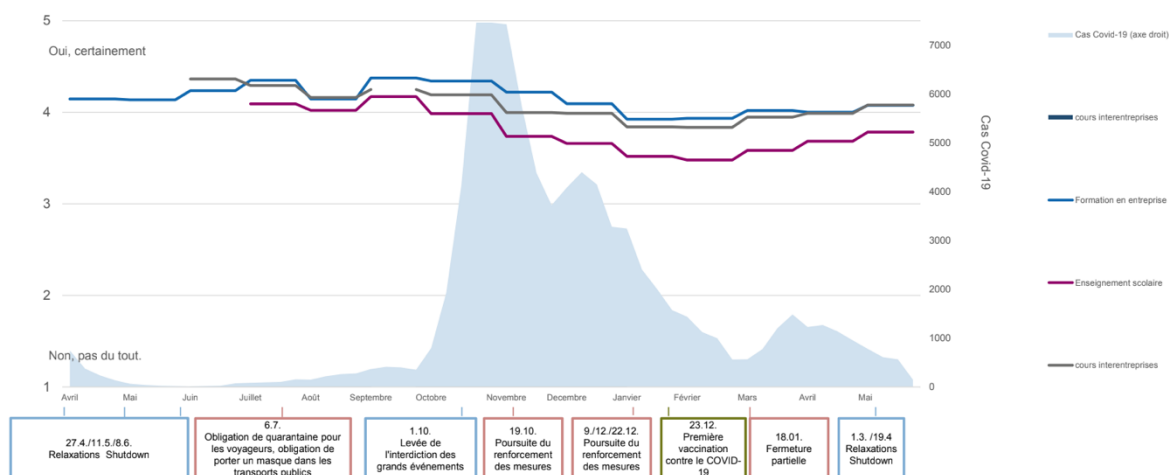


Figure 6: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et mai 2021. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le COVID-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à mai 2021.

Apprentis en dernière année

Les apprentis en dernière année vont terminer leur apprentissage en été 2021 et sont en plein dans leur procédure de qualification (examens finaux). Dans la mesure du possible, les procédures de qualification de cette année seront réalisées comme à l'accoutumée. D'après le sondage de mai, les examens pratiques n'ont été ou ne seront adaptés que pour 7% des apprentis. Les apprentis de la catégorie professionnelle «Formation, social» sont les plus nombreux à ne pas effectuer leur procédure de qualification comme de coutume. La comparaison avec l'année dernière montre qu'alors, une part nettement plus élevée d'apprentis avait dû se soumettre à une procédure modifiée (41%).

Les entreprises interrogées pensent que le COVID-19 n'aura qu'une faible influence sur les notes finales des procédures de qualification théoriques et pratiques 2021 (2,6 pour les examens théoriques et 2,2 pour les examens pratiques, 1 signifiant «pas la moindre influence» et 5 «très grande influence»). Elles jugent l'influence de la pandémie sur les notes de fin d'apprentissage moindre qu'il y a encore une année (3,1 pour l'examen théorique et 2,6 pour l'examen pratique en mai 2020).

La figure 7 montre cependant que les entreprises formatrices étaient d'avis, en mai, qu'en cas de réalisation normale de la procédure de qualification, tous les apprentis n'auraient pas forcément une chance égale (4,13 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 3,94 en avril) comparativement à la situation avant la pandémie de COVID-19 (4,29). Elles sont devenues légèrement plus optimistes qu'au cours des mois précédents.

Après la fin de leur apprentissage, certains anciens apprentis pourront continuer de travailler dans leur entreprise formatrice, mais pas tous. 59%⁷ des entreprises sondées ont indiqué, en mai, qu'elles allaient conserver cette année autant d'apprentis après leur formation qu'à l'époque d'avant la crise sanitaire. 8% d'entre elles occuperont encore davantage de jeunes professionnels, tandis que 4% n'en garderont pas autant que d'habitude. A titre de comparaison, en mai 2020, une part nettement plus importante d'entreprises (77%) indiquaient ne pas vouloir modifier leur pratique en la matière.

En outre, 55%⁸ des entreprises formatrices estiment que la recherche de places de travail sera plus difficile cette année, tandis que 29% jugent la situation comparable. 14% n'ont pas d'avis et 2% prévoient un accès facilité au marché du travail. Les estimations relatives aux défis qui attendent les jeunes sur le marché du travail sont similaires à celles de juin 2020.

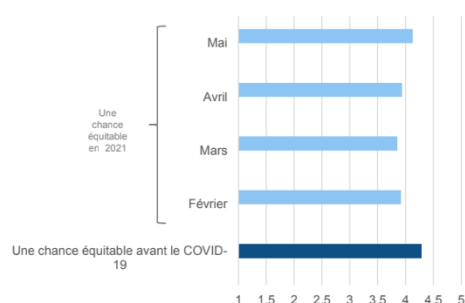


Figure 7: égalité des chances aux procédures de qualification de cette année.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre février et mai 2021. Le graphique présente les valeurs pour une entreprise moyenne.

⁷ Cette question a de nouveau été posée pour la première fois en mai 2021, raison pour laquelle il n'existe pas de valeur de comparaison avec le mois précédent.

⁸ Cette question a de nouveau été posée pour la première fois en mai 2021, raison pour laquelle il n'existe pas de valeur de comparaison avec le mois précédent.

Conséquences sur les entreprises formatrices et les apprentis

En mai aussi, les entreprises interrogées et leurs apprentis n'ont pas été touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19. Néanmoins, les changements par rapport aux mois précédents sont faibles. La figure 8 montre que 94% (autant qu'en avril) des entreprises travaillent en appliquant les mesures de protection définies par l'OFSP. La part des entreprises dont le personnel, apprentis inclus, est au chômage partiel est

resté à peu près stable (5%; 4% en avril), tandis que celle appliquant les mesures de protection, qui touchent en particulier les apprentis, a légèrement diminué (12%; 15% en avril). La part des entreprises ayant subi des fermetures temporaires ou qui risquent d'abandonner leur activité reste à un faible niveau. Même si on ne peut déceler de grand changement, ces derniers mois, dans la manière dont les entreprises sont touchées, il ressort tout de même que leur situation s'est sensiblement améliorée par rapport à l'année dernière.

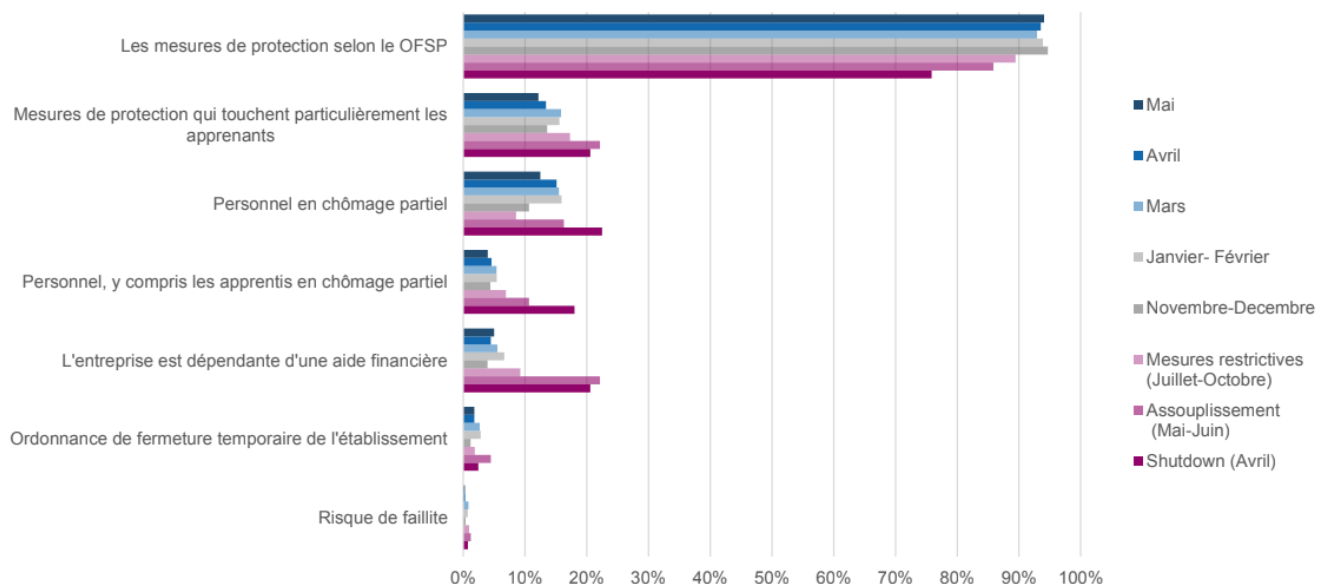


Figure 8: impact de la pandémie de Covid-19 sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et mai 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de Covid-19, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Données et représentativité

2615 entreprises formatrices (2525 en avril) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» en mai 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme dans l'ensemble 44 660 entreprises de formation ont été contactées pour le sondage, le taux de retour est de 5,86% (5,65% en avril). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à ces entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

Les entreprises interrogées proposent, ensemble 23 701 places d'apprentissage (27 793⁹ en avril) dans les différentes catégories professionnelles. Elles couvrent en outre 2,77% (2,65% en avril) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La couverture est meilleure en Suisse alémanique (3,56%; 3,44% en avril) qu'en Suisse latine (1,40%; 1,30% en avril). De grandes

différences apparaissent aussi entre les catégories professionnelles: les catégories «Informatique» (7,54%), «Technique du bâtiment» (6,30%) et «Métal, machines, montres» (6,15%) sont les mieux représentées, tandis que les catégories «Véhicules» (2,16%), «Vente, achat» (2,39%) et «Nature» (2,47%) sont plutôt sous-représentées.

Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME. Les petites et très petites entreprises ont quelque peu rattrapé leur retard par rapport au mois précédent, ce qui explique pourquoi le sondage de ce mois concerne moins d'apprentis que celui du mois d'avant. Le procédé de pondération utilisé¹⁰ corrige toutefois les différences de représentativité d'après la taille des entreprises, les régions linguistiques et les secteurs professionnels.

⁹ Le nombre d'apprentis dans une entreprise formatrice n'est demandé que lors de la première participation au sondage (et non chaque mois). Ces données ont toutefois été à nouveau relevées dans toutes les entreprises participantes à partir du sondage de mars, afin de refléter les fluctuations intermédiaires du nombre d'apprentis.

¹⁰ Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»: <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000454763>.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Hotel & Gastro formation
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- ortra intendance suisse
- ortra santé
- Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold
Chaire de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch →

Pouls des places d'apprentissage info@lehrstellenpuls.ch → www.lehrstellenpuls.ch →